

CONTRAT DE LOCATION DE MATERIEL AUX CHASSIEROIS
--

Je soussigné(e) :
(NOM et Prénom)

Domicilié à :
(Adresse complète)

N° de téléphone :

Adresse mail :

Sollicite l'autorisation d'utiliser le matériel communal:

du

au

DISPONIBILITES	TARIFS	NOMBRE D'EQUIPEMENTS LOUES
CAUTION : 400 €		
10 TABLES	2 € la table	
20 BANCS	2 € les deux bancs	
1 grande ESTRADE	100 €	

Je déclare avoir pris connaissance de la délibération en date du 13 mars 2018 indiquant les tarifs de location du matériel, et je m'engage à signaler à la mairie tous problèmes survenus au cours de la location.

Fait à Chassiers, le :

SIGNATURE(S) :

(Mention « Lu et approuvé - Bon pour accord »)

PIECES A JOINDRE :

Pièce d'identité

Chèque de caution de 400 € pour la location aux chassierois, à l'ordre du Trésor public

CHASSIEROIS

Chèque du montant de la totalité de la location du matériel € pour les Chassierois, à l'ordre du Trésor public

ETAT DES LIEUX

Les dates et horaires des états des lieux sont à fixer avec l'agent communal,
dans le courant de la semaine qui précède la location

M. Philippe ROUDIL : 06.07.87.38.27.

- Le retrait du matériel aura lieu le de 07h30 à 09h00 à :
- Le retour du matériel aura lieu le de 07h30 à 09h00 à :

IMPORTANT

M. Philippe ROUDIL est joignable **uniquement** pendant ses horaires de travail
du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Merci de bien vouloir respecter ces horaires

**Le retrait et le retour du matériel
doivent être faits par le locataire en la présence de M. Philippe ROUDIL
uniquement le matin de 07h30 à 09h00.**

DEGRADATION

Avant de procéder à la restitution du matériel, le locataire est tenu de le ramener en **bon état et parfaitement propre.**

Si ces conditions de propreté, de dégradation n'étaient pas respectées, le chèque de 400 € sera encaissé par la collectivité. Un devis estimatif de remise en état sera alors établi dans les meilleurs délais et le montant sera facturé contre remise de la caution.